

Coopération entre magistrats et autres acteurs traitant des procédures d'insolvabilité transfrontalières

Ce séminaire est organisé par l'Institut de formation judiciaire (Belgique), en collaboration avec le Réseau européen de formation judiciaire (EJTN), le '*Studiecentrum Rechtspleging*' (Pays-Bas), le '*Bundesministerium der Justiz*' (Allemagne), le Ministère de la Justice (Grand-Duché de Luxembourg), l'Ecole Nationale de la Magistrature (France), le '*Judicial College for England and Wales*', la '*Scuola Superiore della Magistratura*' (Italie), le '*Centro de Estudios Jurídicos*' (Espagne), la '*Krajowa Szkoła Sądowictwa i Prokuratury*' (Ecole Nationale des Juges et Procureurs - Pologne), l'*Institutul National al Magistraturii*' (Roumanie), le CNAJMJ - Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (France), la JCI - Justice Coopération Internationale (France), l'UEMC - Union Européenne des Magistrats statuant en matière commerciale (France), l'URHB - Union des Juges Consulaires de Belgique asbl (Belgique) et avec le soutien financier de la Commission européenne, Direction générale Justice (Programme spécifique 'Justice civile' 2007-2013).

Réf.: INT/2014.103

Public cible

- Juges et magistrats du ministère public traitant des procédures d'insolvabilité transfrontalières ;
- Juges consulaires, curateurs, administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires traitant des procédures d'insolvabilité transfrontalières.

Objectifs

- Fournir ou actualiser les connaissances indispensables de la réglementation internationale et communautaire et des outils mis à disposition du traitement des procédures d'insolvabilité ;

- Echanger des expériences et de bonnes pratiques en vue d'un traitement efficace et effective des procédures d'insolvabilité ;
- Détecter des problèmes et apporter des éléments de solution ;
- Fournir des informations pratiques sur l'utilisation des outils juridiques les plus récents pour la coopération dans le cadre du traitement des procédures d'insolvabilité ;
- Mener une réflexion sur l'amélioration de la coopération entre magistrats et autres acteurs traitant des procédures d'insolvabilité.

Dates

du mardi 21 octobre 2014 (début à 19h00) au vendredi 24 octobre 2014 (fin à 14h00)

Lieu

Hôtel Jean de Bohême – Place aux Foires, 2 – 6940 Durbuy - Tel. +32.86.21.28.82 – www.jean-de-boheme.be

Remarques

Les langues de travail du séminaire sont le français et l'anglais, avec traduction simultanée.

Le nombre de participants est limité à 40 magistrats, juges consulaires et curateurs belges et 50 magistrats, curateurs, administrateurs judiciaires et mandataires judiciaires des autres Etats membres et candidats.

Une séance de questions-réponses est prévue après chaque exposé.

Une documentation appropriée (e-book) sera constituée à l'intention des participants.

Programme

Présidente : Madame **Edith VAN DEN BROECK**, magistrat, directeur de l'Institut de formation judiciaire

Rapporteur : M. **Arie VAN HOE**, PhD, Chercheur à l'université d'Anvers

1) Mardi 21 octobre 2014

Dans le courant de l'après-midi et de la soirée : arrivée des participants au centre de séminaires

18.00 Accueil – Enregistrement

19.00 Réception

19.30 Dîner

2) Mercredi 22 octobre 2014

7.30 - 9.00 Petit déjeuner

Problématique et cadre légal

9.00 Enregistrement

9.15 Accueil – Allocution de bienvenue

Madame **Edith VAN DEN BROECK**, magistrate, directeur de l'Institut de formation judiciaire

9.30 ***Cadre général des procédures d'insolvabilité transfrontalières
État des choses quant à l'adoption du nouveau règlement***

conférencier :

Madame **Katja LENZING**, Juriste à la Commission européenne, DG Justice, Unité A1 Politique de Justice Civile

10.15 ***La loi modèle relative à l'insolvabilité transfrontalières***

conférencier :

M. **Jean-Luc VALLENS**, président de chambre à la cour d'appel de Colmar (France)

10.35 Pause-café

11.00 ***Comparaison de certains aspects de droit civil avec des aspects de 'common law'***

conférencier :

[encore à confirmer](#)

11.50 ***Principes de la coopération***

conférencier :

M. **Marc ANDRE**, vice-président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires (France)

12.30 Fin de la séance du matin

12.35 Lunch

Travail en ateliers - questions de base : Compétence - Relation entre le créancier et le débiteur

14.15 Introduction - Présentation des questions des ateliers

- 14.30 Travail en ateliers :
Identification des obstacles pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières ; inventarisation de bonnes pratiques
[Rem. : À cet effet, les participants seront répartis en trois ateliers dans lesquels des cas pratiques seront discutés et examinés. Les trois ateliers se tiennent en même temps. Les cas pratiques seront envoyés aux participants peu avant le séminaire. Dans chaque atelier, un rapporteur sera désigné en vue de la présentation des conclusions. Les rapporteurs seront désignés avant le séminaire, parmi les inscrits.]
- Atelier 1 : ***Compétence internationale des tribunaux***
Président :
M. **Patrick WAUTELET**, professeur à l'Université de Liège (Belgique)
Madame **Caroline HENRY**, professeur à l'Université de Nice Sophia Antipolis (France)
- Atelier 2 : ***La vérification du passif***
Président :
M. **Jean-Luc VALLENS**, président de chambre à la cour d'appel de Colmar (France)
M. **Ivo-Meinert WILLRODT**, administrateur judiciaire, avocat (Allemagne)
- Atelier 3 : ***La recherché et la vente des biens du débiteur***
Président :
M. **Marc ANDRE**, vice-président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et des Mandataires Judiciaires (France)
Deuxième président: [encore à confirmer](#)
- 16.30 Pause-café
- 17.00 ***Synthèse et conclusions des ateliers (en séance plénière)***
Modérateur :
M. **Ivan VEROUGSTRAETE**, président honoraire de la Cour de cassation (Belgique)
- 17.45 Fin de la séance de l'après-midi
- 18.00 Activité socioculturelle (facultative)
- 19.15 Fin de l'activité socioculturelle
- 19.30 Dîner

3) Jeudi 23 octobre 2014

7.30 - 9.00 Petit déjeuner

Nouveautés du nouveau Règlement européen – Questions approfondies

- 9.15 **Les procédures de pré-insolvabilité**
conférencier :
[encore à confirmer](#)
- 9.45 **Le traitement des groupes**
conférencier :
[encore à confirmer](#)
- 10.15 **Plans de redressement et de restructuration**
conférencier :
M. **Barbu MIHAESCU**, Management Consulting (Roumanie)
- 10.45 Pause-café
- 11.10 **Problèmes de prévention**
conférencier :
[encore à confirmer](#)
- 12.25 Fin de la séance du matin
- 12.30 Lunch

Travail en ateliers - questions approfondies :
Groupes de sociétés

- 14.00 Travail en ateliers :
Identification des obstacles pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières ; inventarisation de bonnes pratiques
[Rem. : À cet effet, les participants seront répartis en deux ateliers dans lesquels des cas pratiques seront discutés et examinés. Les deux ateliers ont lieu en même temps et sont tenus deux fois pour que tous les participants puissent successivement y assister. Les cas pratiques seront envoyés aux participants peu avant le séminaire. Dans chaque atelier, un rapporteur sera désigné en vue de la présentation des conclusions. Les rapporteurs seront désignés avant le séminaire, parmi les inscrits.]
- Atelier 1 : **Plans de restructuration**
Président :
M. **Paul OMAR**, professeur à l'Université de Nottingham Trent (Royaume-Uni)
Deuxième président: [encore à confirmer](#)
Troisième président: [encore à confirmer](#)
- Atelier 2 : **Traitement de certains aspects de liquidation de groupes**
Président :
M. **Antonio LEANDRO**, professeur à l'Université de Bari (Italie)
- 15.20 Pause-café
- 15.40 Travail en ateliers (suite)
[Rem. : Après la pause-café, les participants changent d'atelier.]
- 17.00 Pause

- 17.15 **Synthèse et conclusions des ateliers (en séance plénière)**
Modérateur :
Madame **Ilse COUWENBERG**, conseiller à la cour d'appel d'Anvers (Belgique)
- 18.00 Fin de la séance de l'après-midi
- 18.10 Activité socioculturelle (facultative)
- 19.15 Fin de l'activité socioculturelle
- 19.30 Dîner
-

4) Vendredi 24 octobre 2014

7.30 - 9.00 Petit déjeuner

L'information

- 9.15 **Sources d'information :**
- **Les registres**
- **L'accès à l'information pour le juge**
conférencier :
[encore à confirmer](#)
- 10.30 Pause-café
- 10.50 **Coopération au-delà des frontières de l'Union européenne : le point de vue d'un juge américain**
conférencier :
[encore à confirmer](#)
- 12.15 **Conclusions et suggestions en vue d'améliorer la coopération pour le traitement des procédures d'insolvabilité transfrontalières**
- 12.25 Fin de la séance du matin
- 12.30 Lunch
- 14.00 Fin du séminaire
-

Avec la coopération de



